

République du Niger
Région de Maradi
Département de Bermo
Commune de Bermo

PROCES VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et le mardi 25 au vendredi 28 juin, a eu lieu dans la salle de réunion de mairie, la session ordinaire 2019 du conseil municipal.

Après la Fatiha pour l'ouverture des travaux de la session, le président du conseil vérifie le quorum, atteste la liste de présence et souhaite la bienvenue à tous les conseillers invités pour avoir assisté à cette session.

En prenant la parole, le secrétaire général de la préfecture avait livré des sages conseils aux élus locaux de la commune de Bermo sur l'importance de cette session ordinaire en les souhaitant un bon succès, et ensuite attire leurs attention sur leurs rôles dans la communauté afin de sauvegarder leur confiance auprès des autorités administratives et coutumières. Et aussi de cultiver le patriotisme compte tenu de l'importance de l'ordre du jour.

Le Président du conseil comme d'habitude attire l'attention des conseillers sur l'importance de cette session.

Huit points sont inscrits à l'ordre du jour

- 01 Remaniement technique du budget 2019.
- 02 Utilisation des Fonds de Péréquation
- 03 Attribution des parcelles, salubrité et cimetière
- 04 Recrutement d'un état civil à Oly
- 05 situations DGC ET VPM
- 06 Situation Pastorale
- 07 Situation paiement Tracteur
- 08 Divers

Compte-rendu sur :

- Evolution d'élaboration des actes d'état civil
- Intervention des partenaires
- Missions du Maire

Etaient présents

Aboubacar Jouli	Pdt du conseil
Hodi Amadou	Conseiller
Wagui Maoudé	Conseiller

Dotchiri Kabo	Conseiller
Ouhmoudou Mahaman	Conseiller
Mariama Hodi	Conseillère
Boha Gamaran	Conseiller
Mhamane Hamed Alkarim	Conseiller
Moussa Mairana	Conseiller
Moussa Tamabaya	Conseiller

Absence excusée

Housseini Djaho Conseiller

Membres de droits

Malam	oumarou	chef de Grpt Bororo
Daneri	Aberchi	Rept Grpt Kassawasawa
Hama	Haroun	chef de Grpt Kelmerkest

Point 01 : Remaniement technique du budget

Chapitre III au lieu de :

- Article 1 Personnel Permanent 9.459.768 FCFA
- Article 2 personnel Temporaire 600.000fcfa
- Lire -Article 1 personnel Permanent plus 400.000fcfa donc 9.859.768 FCFA
- Article 2 personnel Temporaire moins 400.000 FCFA il reste 200.000fcfa

Point 02 : Fond de Péréquation est orienté vers :

- la santé (construction de la salle hospitalisation)
- L'éducation (construction salle de classe du jardin d'enfant)
- Environnement (volet assainissement)

Point 03: Attribution des Parcelles et cimetières :

- Le conseil a interdit la vente et l'attribution de terrains dans la ville de Bermo suite à l'imminence d'une restructuration de la ville.
- le conseil a autorisé la création de deux nouveaux cimetières des deux cotés, sud et nord de la ville de Bermo.

Point04 : Recrutement d'un état civil à Oly

- Le conseil municipal a privilégiés le redéploiement au détriment de recrutement d'un agent vue l'insuffisance de mobilisation des moyens financier.

Point05 : Situation pastorale

- la situation est bonne dans l'ensemble sauf quelque cas rares des maladies existant dans la commune.

Point06 : VPM et DGC

- Dans la 4eme phase en mil et sorgho (VPM)
- ON attend encore (DGC)

Point07 : le paiement tracteur
IL se fera par tranche de 1.200.000fcfa par an.

DIVERS

-La situation des actes d'état civil

-Envoyer à Dakoro 205 cahiers

Les actes de naissances

- Cahiers validés 64
- transcrit 30
- distribuer 20
- en cours 34

Les actes décès 01

Les actes de mariages 01

----Un bref compte-rendu sur l'intervention de tous les partenaires dans la commune de Bermo a été donné par le Maire.

---le président du conseil a fait un compte-rendu de ses missions a l'intérieur et à l'extérieur de la commune.

----la vente du véhicule de la mairie

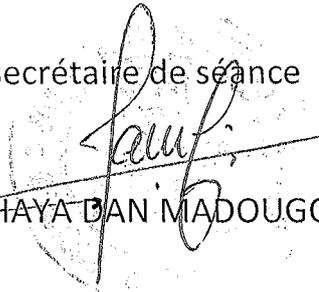
Le conseil a bien discuté sur tous les articles un à un pour que tout le monde comprend l'intérêt des points inscrits dans son ensemble. Apres un long débat tous les conseillers ont adoptés à l'unanimité les points.

L'ordre du jour étant épuisé le Président a levé la séance.

Ampliations

GOUV /MI.....1
PREFET/Br.....1
Conseiller.....14
Chrono.....1

Le secrétaire de séance


YAHAYA DAN MADOUGOU

Le président de séance

